

Annexe 1
Calendrier de validation des candidatures

Candidature	Échéancier	Informations complémentaires
Adresses de téléchargement de renseignements et des dossiers de candidature	Dates limites d'envoi et de transmission des candidatures au MEN ou au CIEP	Traitement des dossiers, pays concernés, engagements à respecter
<p>Ministère de l'Éducation nationale, direction générale de l'enseignement scolaire, bureau de la formation des enseignants, 110, rue de Grenelle, 75357 Paris SP 07 - tél. : 01 55 55 36 71, télécopie : 01 55 55 31 33, mél : dgesco.formation@education.gouv.fr</p>		
<p>Échange franco-allemand d'enseignants du 1er degré</p>		
<p>Voir Annexes 2, 3 et 4 Consulter le site : eduscol.education.fr</p> <p>Consulter le site : www.ofaj.org/ contact : granoux@dfjw.org</p>	<p>15 février 2011 réception des fiches de candidature par l'inspection académique</p> <p>8 avril 2011 réception au MEN/DGESCO</p>	<p>En association avec l'Ofaj : Fin avril 2011 : commission d'affectation Fin mai 2011 : rencontre des enseignants Août 2011 : deux stages obligatoires en Allemagne, organisés par l'Ofaj</p> <ul style="list-style-type: none"> - Entretien portant sur la motivation et les connaissances de base de l'allemand ; - Les professeurs stagiaires doivent être titularisables ; - Les candidats signent leur engagement à contribuer au développement de l'enseignement de l'allemand à leur retour ; - Durée de l'échange : une année scolaire ; - Renouvellement une fois, à titre exceptionnel.
<p>Centre international d'études pédagogiques (CIEP) 1, avenue Léon-Journault 92318 Sèvres cedex www.ciep.fr/ puis « programmes de mobilité » tél. : 01 45 07 60 00, télécopie : 01 45 07 60 01</p>		
<p>Stages linguistiques à l'étranger d'enseignants des 1er et 2nd degrés</p>		
<p>www.ciep.fr/stageslinguistic/</p>		<ul style="list-style-type: none"> - Validation du dossier par les chefs d'établissement et les corps d'inspection pour transmission aux recteurs ; - Intervalle obligatoire entre deux validations de stage : 3 années ; - Obligation de suivre l'intégralité du programme de stage et de respecter les dates d'arrivée et de départ arrêtées de manière définitive et publiées dans les fiches d'information relatives à chaque formation ; - Contrôle de l'assiduité (listes d'émargement) par les organismes de formation.

<p>Pour le 1er degré En cas de désistement, écrire à : stages-linguistiques@ciep.fr</p>	<p>7 janvier 2011 par voie hiérarchique jusqu'aux IA-DSDEN 4 février 2011 au CIEP</p>	<p>Pays concernés : Allemagne, Royaume-Uni, Italie - Obligation d'envoyer une seule fiche de candidature et le questionnaire d'évaluation (par courrier électronique) - Durée : 11 à 14 jours, en juillet ; - Classement préférentiel établi par les IA-DSDEN.</p>
<p>Pour le 2nd degré En cas de désistement, écrire à : stages-linguistiques@ciep.fr</p>	<p>7 janvier 2011 par voie hiérarchique jusqu'au rectorat 4 février 2011 au CIEP</p>	<p>Pays concernés : Allemagne, Autriche, Canada, Royaume-Uni, Irlande, Espagne, Italie - Durée : 12 à 15 jours durant les congés d'été ; - Classement préférentiel établi par les services rectoraux.</p>
<p>Séjours professionnels pour professeurs de LVE et de DNL du 2nd degré</p>		
<p>- Téléchargement de tous les documents nécessaires à l'adresse : www.ciep.fr/sejours-professionnels/</p>	<p>7 février 2011 : envoi au CIEP sans avis hiérarchique par voie électronique 7 février 2011 : un exemplaire de candidature avec avis hiérarchique adressé au DAREIC par le chef d'établissement 18 février 2011 : transmission des dossiers par le DAREIC au CIEP 18 février 2011 : transmission des dossiers pour l'accueil d'un professeur européen « Dossier établissement d'accueil » au CIEP et au DAREIC par les chefs d'établissement</p>	<p>Séjours destinés aux professeurs d'allemand, d'anglais, d'espagnol, d'italien, de portugais ou d'une discipline non linguistique (prioritaires), ou d'autres disciplines (non prioritaires) titulaires de leur poste, dans un établissement public du second degré.</p> <p>Pays concernés : Allemagne, Autriche, Espagne, Irlande, Italie, Portugal, Royaume-Uni - Durée : 15 jours dont une semaine prise sur les congés scolaires ; - Possibilité de recevoir un collègue européen durant 2 à 4 semaines selon les pays partenaires.</p>
<p>Échange poste pour poste</p>		
<p>Pour les professeurs d'anglais titulaires de leur poste dans un établissement public du 2nd degré - Téléchargement des formulaires de candidature à l'adresse : www.ciep.fr/echposte/ - Acte de candidature sur le site internet de la Commission franco-américaine d'échanges universitaires et culturels : www.fulbright-france.org/ (rubrique : bourses de la Commission > enseignants > Fulbright Exchange Teachers).</p>	<p>31 janvier 2011 : envoi du dossier de candidature au CIEP sans avis hiérarchique + un exemplaire de candidature avec avis hiérarchique adressés au DAREIC par le chef d'établissement 7 février 2011 : transmission des dossiers par le DAREIC au CIEP</p>	<p>Pays concerné : États-Unis</p> <p>Les candidats retenus seront avisés par le CIEP</p>

<p>Pour les enseignants titulaires du 1er degré (GS de maternelle à CM2) Notice de candidature à télécharger à l'adresse : www.ciep.fr/echposte/</p>	<p>17 décembre 2010 à santonja@ciep.fr 28 janvier 2011 : 2 dossiers de candidature adressés à l'IEN 25 février 2011 : l'IA-DSDEN transmet les dossiers au CIEP</p>	<p>Pays concerné : Québec Classement préférentiel établi par les IA-DSDEN.</p> <p>Les candidats retenus seront avisés par le CIEP</p>
<p>Séjour en Louisiane</p>		
<p>Voir annexe 5</p> <ul style="list-style-type: none"> - Informations consultables sur les sites : www.ciep.fr/codofil - Comparaison du système éducatif américain et français à l'adresse : www.ciep.fr/codofil/ - Envoyer une copie de candidature au CIEP, département langue française, bureau 110, 1, avenue Léon-Journault, 92318 Sèvres cedex ainsi que par courriel à schareille@lsu.edu et à pinto@ciep.fr 	<p>23 janvier 2011 : candidature, lettre de motivation et CV envoyés par voie hiérarchique 14 février 2011 transmission des dossiers au CIEP par les IA-DSDEN ou le rectorat</p>	<p>mars 2011 : comité de sélection</p> <p>fin juillet 2011 : stage de formation des enseignants recrutés, titulaires ou non, à leur arrivée à Baton-Rouge.</p>